

INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

« ESENS TIKEHAU INCA »

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « **ESENS TIKEHAU INCA** » (ci-après « **le Fonds** »), géré par Sienna Gestion. A ce titre, nous vous informons que votre Fonds fait l'objet d'une évolution.

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

SIENNA GESTION a décidé d'apporter au Fonds les modifications suivantes (ci-après « **l'Opération** ») :

- **Changement de fonds maître du Fonds :**

Nous vous rappelons que votre Fonds est actuellement nourricier du compartiment « TIKEHAU INTERNATIONAL CROSS ASSETS » (Action F : LU2147879626) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois « TIKEHAU FUND » gérée par TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT, c'est-à-dire que son portefeuille est investi en totalité et en permanence en parts d'un seul et même fonds, qualifié de fonds maître et, à titre accessoire, en liquidités.

A l'occasion de la rationalisation de la gamme de fonds distribués par le groupe Malakoff Humanis, le fonds « TIKEHAU INTERNATIONAL CROSS ASSETS » sera remplacé par la SICAV « COMGEST MONDE » (Action I, code ISIN FR0011007251).

Désormais, votre Fonds sera dénommé « MH Epargne Comgest Monde » et deviendra nourricier de la SICAV « COMGEST MONDE » (Action I). A ce titre, il répliquera désormais l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque de son nouveau fonds maître.

Ce changement de fonds maître emporte une évolution de la politique d'investissement et des frais indirects maximum de votre Fonds.

Un tableau comparatif des éléments modifiés dans le cadre de l'Opération concernant votre Fonds est présenté à la rubrique « Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ? » de la présente lettre.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

L'Opération, approuvée par l'AMF en date du 25/06/2025, entrera en vigueur sur la valeur liquidative du **25/09/2025**.

Si vous n'êtes pas d'accord avec l'Opération, vous pouvez demander sans frais auprès de votre teneur de compte, jusqu'au 24/09/2025 (avant 15h00) :

- Le rachat de vos parts disponibles du Fonds.
- L'arbitrage de tout ou partie de vos parts (disponibles et indisponibles) vers un ou plusieurs autres FCPE proposés dans votre Plan d'épargne salariale.

Nous vous invitons à vous connecter sur le site de votre teneur de comptes afin de consulter la liste des supports disponibles.

Quel est l'impact de l'Opération sur le profil de rendement-risque de votre investissement ?

- **Modification du profil de rendement /Risque :** Oui
- **Augmentation du profil de risque :** Oui
- **Augmentation potentielle des frais :** Non
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque :** Très significatif ¹



¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et sur l'évolution de l'exposition du Fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Quel est l'impact de l'Opération sur votre fiscalité ?

L'Opération est sans impact sur la fiscalité de votre épargne.

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et votre futur fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant le 25/09/2025	A partir du 25/09/2025
Régime juridique et politique d'investissement		
Classification (optionnel)	Multi actifs	Actions Internationales
Objectif de gestion*	L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque du FCPE « EPSENS TIKEHAU InCA » sont identiques à ceux du compartiment « TIKEHAU INTERNATIONAL CROSS ASSETS » (Action F) de la SICAV maître « TIKEHAU FUND ». <i>Le Compartiment intègre une approche non financière, promouvant des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.</i> <i>Le Compartiment vise à réaliser une performance brute annualisée supérieure à celle de son indice de référence, l'€STR +300 points de base sur un horizon d'investissement minimum recommandé de 5 ans.</i> <i>L'objectif d'investissement en termes nets du Compartiment est identique à celui en termes bruts, minoré des frais de gestion spécifiques à chaque Catégorie d'actions.</i> <i>À cette fin, le Compartiment diversifiera son exposition en investissant dans un large éventail de classes d'actifs telles que les actions, les instruments du marché monétaire, les obligations et les instruments de taux d'intérêt, tous secteurs économiques et zones géographiques confondus.</i>	L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque du FCPE « MH Epargne Comgest » sont identiques à ceux du FCP maître « COMGEST MONDE ». <i>L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher la performance absolue sans référence à un indice, sur la durée de placement recommandée au travers de la sélection de titres ('stock picking').</i> <i>Le portefeuille est exposé à hauteur minimum de 60% sur des marchés d'actions internationales.</i>
Indicateur de référence	€STR +300 points de base	<i>Aucun indicateur de référence n'est défini. La politique de gestion du gérant est par nature extrêmement souple, dépendant de son appréciation des marchés internationaux. Elle ne saurait être liée à un indicateur de référence, qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur.</i> <i>En revanche, si l'investisseur le souhaite il peut utiliser à titre purement informatif et a posteriori le MSCI All Country World (MSCI AC World). Cet indice, basé sur le flottant de pays développés et émergents, est calculé dividendes nets réinvestis.</i>
Changement de méthode de sélection des titres*	Changement de fonds maître pour la SICAV de droit français COMGEST MONDE	
Modification du profil de rendement/risque		

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € |
RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 |
Code APE : 6430Z | Siège social : 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

Niveau de risque et le cas échéant de Risque/rendement sur une échelle de 1 à 7	INDICATEUR DE RISQUE (SRI) 1 2 3 4 5 6 7 Risque plus faibleRisque plus élevé		INDICATEUR DE RISQUE (SRI) 1 2 3 4 5 6 7 Risque plus faibleRisque plus élevé	
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*	-Risque actions [-20% ; 100%] -Risque de taux [0% ; 100%] -Risque de crédit [0% ; 100%]		-Risque actions [60% ; 100%] -Risque de taux [0% ; 20%] -Risque de crédit [0% ; 20%]	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente : + - -
Frais				
Frais maximum	Frais de gestion financière : 2,0% Frais de gestion indirects : 1,3%		Frais de gestion financière :1,0% Frais de gestion indirects : 1,0%	↘
Swing Pricing	Non		Oui	

Informations pratiques		
Dénomination	EPSENS TIKEHAU InCa	MH Epargne Comgest Monde
Nom de la part	A	L

* Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 25/06/2025.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance des Documents d'Informations Clés (« DIC ») et des règlements des FCPE présents dans le(s) Plan(s) Epargne de votre entreprise, qui ont pour but de vous fournir les renseignements essentiels et nécessaires à votre prise de décision d'investissement.

Le DIC, ainsi que le règlement et la fiche Reporting de chaque FCPE sont disponibles sur votre espace client (accès sécurisé via vos identifiant et mot de passe).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

SIENNA GESTION

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € |
 RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 |
 Code APE : 6430Z | Siège social : 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com



INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

« ESENS TIKEHAU INCA »

(future dénomination : MH EPARGNE COMGEST MONDE)

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « ESENS TIKEHAU INCA » (ci-après « le Fonds »), géré par Sienna Gestion.

A ce titre, nous vous informons de la modification complémentaire apportée à votre Fonds à l'occasion de son changement de dénomination lié à son changement de fonds maître à compter du 25/09/2025 :

- **Baisse du taux maximum des frais de souscription de la catégorie de part « A » (code : 990000122809) devenant part « L » :**
Le taux maximum des frais de souscription sera abaissé à **3 %** (au lieu de 5% actuellement).
- **Les frais de gestion directs passent à 1% max** (au lieu de 2% actuellement).

Ces modifications seront effectives à compter du 25 septembre 2025.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance des Documents d'Informations Clés (« DIC ») et des règlements des FCPE présents dans le(s) Plan(s) Epargne de votre entreprise, qui ont pour but de vous fournir les renseignements essentiels et nécessaires à votre prise de décision d'investissement.

Le DIC, ainsi que le règlement et la fiche Reporting de chaque FCPE sont disponibles sur votre espace client (accès sécurisé via vos identifiant et mot de passe).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

SIENNA GESTION

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € |
RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 |
Code APE : 6430Z | Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com